

LE JOUR, 1947
29 Mai 1947

A PROPOS DE L'ENQUETE DE L'ONU EN PALESTINE

Nos affaires électorales, qui doivent se tasser dans la légalité et quelques scrutins de ballottage en perspective ne nous feront pas perdre de vue l'évolution de la question palestinienne portée devant l'ONU.

Notre ministre à Washington, le Dr. Charles Malek, a annoncé le départ pour la Palestine de la Commission d'enquête internationale. La Commission est habilitée à visiter les pays arabes et c'est en Suisse, nous dit-on, dans la sérénité propice des montagnes et des neiges, qu'elle rédigera son rapport. L'itinéraire paraît bon et l'on voudrait que les intentions soient aussi pures.

C'est le moment de se souvenir de l'exceptionnelle importance de l'appui du Saint-Siège et du soutien inestimable qui, dans cette circonstance, (comme en beaucoup d'autres), peut venir aux pays arabes, du Vatican.

Dans peu de jours, il semble, le Liban aura l'honneur et la joie d'accueillir dans sa capitale le premier Nonce apostolique. Ce n'est pas sans impatience que nous attendons cette présence si longtemps désirée et espérée. Et c'est avec un sentiment de réconfort que nous nous disons que le représentant diplomatique du Saint-Siège pourra voir de près, en même temps que bien des questions intéressant les pays arabes, cette grave affaire palestinienne qui importe à un si haut degré à nous et à nos amis de la Ligue arabe, mais aussi à toute la Chrétienté et à tout l'Islam.

Dans sa mémorable réponse à notre ministre au Vatican, M. Charles Hélou, qui représentait ses lettres de créance, sa Sainteté Pie XII a daigné apporter aux petites nations de nouveaux encouragements solennels qui ont eu leur écho dans tout l'univers :

« De l'issue de la lutte pour la suprématie du droit, dépend la montée ou la décadence des peuples, a dit Sa Sainteté.

« Il est temps, grand temps, que la supputation mathématique des ressources respectives de la force matérielle cède le pas à la mesure des valeurs morales devant lesquelles le fort lui-même n'a qu'à s'incliner si l'on veut affranchir les Nations du cauchemar de nouveaux conflits pour l'avenir ».

Avant que la Commission d'enquête de l'ONU n'arrive, il paraît naturel d'évoquer à son usage les paroles souveraines du Pape. Pour que les puissances matérielles, pour que la force injuste ne triomphent pas du droit, il faudra à la Palestine arabe et aux pays qui l'entourent la sympathie de très nombreux pays. Et l'autorité, la voix du Siège Apostolique auprès de la quasi-totalité des nations de la terre, aura une résonance, un poids dont les gouvernements arabes connaissent la portée. C'est ce qui portait le grand-mufti de Palestine, S. E. Hage Amin Husseini, à déclarer à un journaliste libanais, qu'en obtenant l'institution de relations diplomatiques avec le Vatican, le Liban avait devancé heureusement les autres pays arabes et qu'il leur avait ouvert le chemin

Au terme de son discours déjà cité Sa Sainteté a invoqué la protection du Très-Haut sur tous ceux que le Cèdre du Liban abrite sous son ombre. De cette bénédiction il n'est pas possible que le Liban fidèle ne ressente pas les effets. La très prochaine arrivée du nonce en est un gage très précieux. Et nous voyons venir avec plus de tranquillité, jusqu'à nous, la Commission d'enquête de l'ONU en Palestine.